

- Accueil
- ↳ L'Unapeda
- ↳ Editos
- ↳ Manifestations
- ↳ Dossiers
- ↳ Services
- ↳ Loi Handicap
- ↳ Etudiants
- ↳ Formations
- ↳ Le coin Culture
- ↳ Les Petites Annonces
- ↳ International
- ↳ Aider l'Unapeda
- ↳ Agenda
- ↳ Plan du site
- ↳ Administration
- ↳



Rechercher

Accueil du site ▶ Dossiers ▶ Surdit  et Soci t 

• Pierre Roger

◦ Webmestre de l'UNAPEDA

◦ Questionnaire sur le sous-titrage pour sourds et malentendants sur les

- chaînes de télévision française
- Enquête 2008-2009 scolarité et vie quotidienne des jeunes implantés cochléaires
- Report de l'augmentation de l'AAH
- Le ministère de l'Education Nationale recrute : plus de 750 postes à pourvoir pour la rentrée 2010
- La LSF, admise comme épreuve facultative au Bac général (L, S et ES) à partir de juin 2008

Dans la même rubrique

- Sauver "Echo Magazine", le journal des sourds
- Sous-titrage des chaînes télé et TNT
- La population sourde et malentendante en France
- Devenir parents d'enfants sourds aujourd'hui
- Surdit  et discrimination ?

Report de l'augmentation de l'AAH

les personnes en situation de handicap   la moulinette du budget !

Article publi  le mardi 6 juillet 2010.

Voir les r actions

Francois Baroin, ministre du Budget, des Comptes publics et de la R forme de l'Etat a annonc  ce matin dans une interview publi e dans le quotidien Les Echos un report de l'application de l'augmentation de l'Allocation Adultes Handicap s (AAH). Au lieu de l'augmentation promise de 25% durant 5 ans, l'augmentation se fera en 6 ans ; la revalorisation de l'AAH de l'ann e prochaine ne serait donc que de 3% au lieu de 4,5% pr vus.

L'UNAPEDA juge totalement inacceptable une telle mesure ! Comment l'Etat peut-il envisager de diminuer l'aide aux personnes b n ficiaires de l'AAH d j  sous le seuil de pauvret , pour r duire son propre d ficit public ?



Le mardi 6 juillet 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Report de l'augmentation de l'AAH : les personnes en situation de handicap à la moulinette du budget !

François Baroin, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'Etat a annoncé ce matin dans une interview publiée dans le quotidien Les Echos un report de l'application de l'augmentation de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH). Au lieu de l'augmentation promise de 25% durant 5 ans, l'augmentation se fera en 6 ans ; la revalorisation de l'AAH de l'année prochaine ne serait donc que de 3% au lieu de 4,5% prévus.

L'Association des Paralysés de France juge totalement inacceptable une telle mesure ! Comment l'Etat peut-il envisager de diminuer l'aide aux personnes bénéficiaires de l'AAH, déjà sous le seuil de pauvreté, pour réduire son propre déficit public ?

Lors de sa campagne présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy s'est fermement engagé sur une augmentation de l'AAH de 25% durant son mandat. Aujourd'hui, et alors que Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité a affirmé il y a moins de 10 jours (le 26 juin lors de l'Assemblée générale de l'APF à Annecy) concernant la revalorisation de l'AAH : « Nous tiendrons nos engagements ! [...] Je voudrais rappeler l'engagement sans précédent du gouvernement pour faire de l'AAH une véritable source de revenus pour les personnes handicapées. », le gouvernement est en train de faire machine arrière !

Suite à la manifestation du 29 mars 2008 réunissant 35 000 personnes en situation de handicap ou malades avec le collectif Ni Pauvre Ni Soumis et appelant à la création d'un revenu d'existence à hauteur du SMIC brut, le président de la République avait confirmé l'augmentation de l'AAH de 25% en 5 ans.

Il est aujourd'hui lamentable de constater que le président de République et le gouvernement ne tiennent pas parole et qu'une fois de plus, on taxe les personnes les plus fragilisées, les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté et qui sont déjà affaiblies par d'autres mesures de régression sociales : les franchises médicales, le forfait hospitalier ou encore la hausse du coût de la vie.

L'APF rejette fermement cette mesure, qu'elle juge abusive, méprisante et insupportable pour les personnes en situation de handicap.

Et par conséquence, l'APF demande au président de la République, Nicolas Sarkozy, et à son premier ministre, François Fillon, de revenir immédiatement sur les propos de François Baroin et d'assurer une augmentation de l'AAH de 25% sur 5 ans, comme convenu.

Contacts :

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37
Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 – 06 07 40 16 65

17, bd Auguste-Blanqui - 75013 Paris
Tél : 01 40 78 69 00 - Fax : 01 45 89 40 57 - www.apf.asso.fr



(Communiqué APF)]

Aller au début de l'article

Répondre à cet article

Aller au début de l'article

Dernière mise à jour **jeudi 15 juillet 2010**

1026 articles - **471** messages - **219** brèves.

Site réalisé par **EMERA**

avec SPIP 1.8.3 sous licence GPL - Epona 2.2.3.